



11
juin 2019

▲ Niv. 2

L'État a
répondu

Turquie

Création de l'alerte : 02 avr. 2015

Violences policières contre un journaliste couvrant des manifestations en Turquie

SOURCE DE LA MENACE ▶ Etatique

CATÉGORIE ⓘ ▶ Impunité

AUTEUR : RSF

Durant les mouvements de protestation du parc Gezi, G. Biçici ayant refusé d'effacer les photos qu'il avait prises, des agents de police se sont emparés de son masque à gaz et de son iPad et l'ont roué de coups, même quand il est tombé au sol. Puis ils l'ont menotté avec des câbles en plastique avant de le traîner au sol.

MISES À JOUR

11 juin 2019 : Le 11 juin 2019, les organisations partenaires de la plateforme ont décidé de transférer cette alerte sous la catégorie 'impunité', constatant un manque de progrès suffisant dans l'enquête sur cette affaire.

30 juin 2016 : En juin 2016, en l'absence de poursuites contre les policiers qui l'ont arrêté et battu et après épuisement de toutes les options légales, Gökhan Biçici a porté son affaire devant la Cour constitutionnelle.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES ▼

- ➔ Communiqué de Presse de RSF sur la montée de la violence policière contre les journalistes couvrant le mouvement "Occuper Gezi"
- ➔ Vidéo sur youtube

RÉPONSES DE L'ÉTAT ▼



22 oct. 2015 | Réponse du Gouvernement turc (informations fournies par le Ministère de la Justice)

[→ Lettre de la Représentation Permanente de la Turquie auprès du Conseil de l'Europe \(en anglais\)](#)